

LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



“Une loi ne pourra jamais obliger un homme à m’aimer mais il est important qu’elle lui interdise de me lyncher.”
Martin Luther King



Le chiffre

30

manèges et stands pourraient s’installer au Parc de la Scarpe pour la ducasse

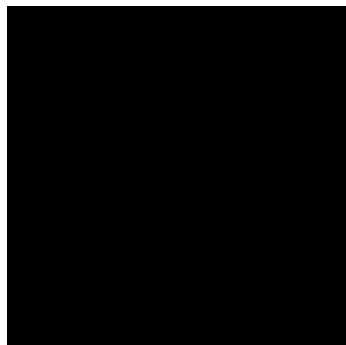
▶ 3 Écoles : le Président de la République répond à notre Maire

▶ 6 Bientôt la fête de la musique



▶ 2 à 5

Petit à petit, la vie reprend



Unis et égaux dans notre diversité

Le décès de George Floyd, afro-américain, tué par un policier a déclenché une vague de protestations aux Etats-Unis, mais aussi partout dans le monde pour réclamer justice et la fin des discriminations raciales.

Particulièrement attaché au vivre-ensemble, notre Maire souhaite adresser à la famille de la victime le message suivant :

« Cette tragédie ne doit plus jamais se reproduire. Elle est celle de trop, celle qui ne peut plus laisser personne indifférent, celle qui va bousculer l'ordre des choses.

Dans ces moments douloureux, sachez compter sur tout notre soutien pour honorer sa mémoire en portant le combat d'un monde plus juste et plus fraternel débarrassé du racisme et de toutes formes de violences et de discriminations. »



Réouverture

Les thermes vont, de nouveau, accueillir des curistes dès le 29 juin

La Chaîne Thermale du Soleil l'a officiellement annoncé : le centre amandinois rouvrira lundi 29 juin. Le groupe est actuellement sur le pont. Car il faut, non seulement, mener une grande opération de phoning auprès des curistes, mais également mettre en place un protocole sanitaire garant de la sécurité de tous. Ainsi, le masque sera obligatoire, hormis lors des soins individuels en cabine et des soins en bassin. Les procédés de désinfection seront renforcés. Des distributeurs de solution hydroalcoolique seront disposés çà et là...

À Saint-Amand-les-Eaux, seuls le vaporarium et l'inhalation collective resteront fermés. « Ce sont des soins qui nécessitent d'accueillir plusieurs personnes dans une même pièce, qui plus est très hu-

vide » explique le directeur de la station, Javier Garcia. La mesure impactera peu les curistes qui, pour la plupart, suivent un parcours en rhumatologie.

Dans les bassins, aucun danger : l'eau est chlorée. De plus, des prélèvements sont effectués très régulièrement. Pour conserver la même capacité d'accueil, tout en maintenant la distanciation physique réglementaire entre les individus, le centre a décidé d'élargir ses tranches horaires. La fermeture annuelle a aussi été repoussée de deux semaines : elle est fixée au 13 décembre. Quid des chantiers en cours ? « Ils se poursuivent. La direction du groupe souhaite qu'ils soient terminés dans les temps prévus pour offrir aux curistes un nouvel espace d'hydrothérapie. »

Transports

► TER : plus besoin de réserver

Depuis ce lundi, les coupons de réservation ne sont plus nécessaires pour voyager sur les lignes desservant Lille et Paris.

► Transvilles va offrir des masques

Dans les prochains jours, les abonnés annuels et mensuels de plus de 25 ans recevront à leur domicile, un lot de 5 masques jetables pour pouvoir se déplacer sereinement dans les bus, trams et navettes Transvilles.

Pour rappel, le port du masque reste obligatoire dans les transports en commun. Pour consulter les horaires de passage des bus, rendez-vous sur www.transvilles.com

Hommage aux 500 000 victimes de la guerre d'Indochine

« Elle s'est déroulée dans l'indifférence de la population, mal informée » comme l'a souligné Jean-Marc Mondino, adjoint au maire. La guerre d'Indochine a pourtant fait plus de 500 000 victimes parmi lesquelles on compte entre 37 000 et 48 000 Français. Lundi 8 juin, un moment de recueillement a été observé en leur mémoire ; une cérémonie « qui doit renforcer notre volonté d'ouvrir de nouvelles pages de paix. »





Education

Écoles : le Président de la République répond à notre Maire

Souvenez-vous : dans son discours du 28 avril, le Premier ministre annonçait que les écoles pourraient rouvrir progressivement à partir du 11 mai.

Or, il s'agissait également de la date choisie pour le lancement de la première phase du déconfinement. À l'époque, nul ne pouvait en mesurer les conséquences. Allait-il y avoir une deuxième vague de Covid-19 ? Pour rappel, le département du Nord était alors classée en zone rouge. Plus de mille nouveaux cas et des centaines de décès étaient encore recensés, chaque jour, en France.

Une lettre qui a retenu l'attention d'Emmanuel Macron

Face aux multiples inconnus et aux risques sanitaires accrus, le Maire de Saint-Amand-les-Eaux avait décidé de se ranger à l'avis du conseil scientifique qui jugeait préférable de repousser la réouverture des écoles.

L'édile s'en était longuement expliqué dans une lettre interpellante, adressée au Président de la République et rendue publique dans les médias.

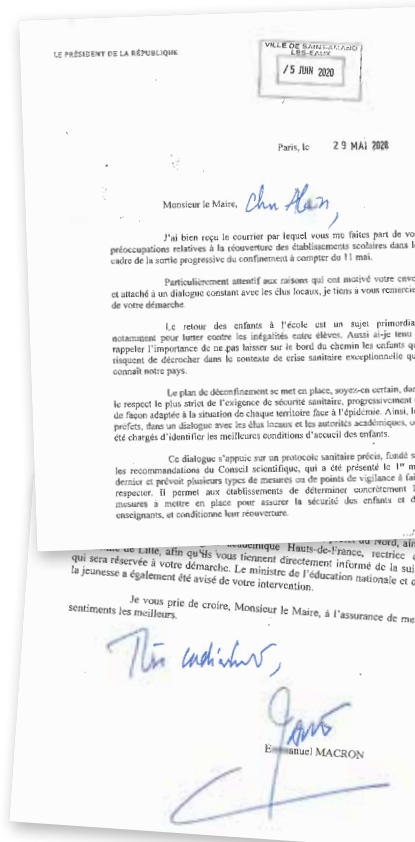
La missive a particulièrement retenu l'attention du chef de l'État qui, à son tour, a pris la plume. La réponse est parvenue en mairie le 5 juin dernier.

« Monsieur le Maire, cher Alain, J'ai bien reçu le courrier par lequel vous me faites part de vos préoccupations relatives à la réouverture des établissements scolaires dans le cadre de la sortie progressive du confinement à compter du 11 mai.

Particulièrement attentif aux raisons qui ont motivé votre envoi et attaché à un dialogue constant avec les élus locaux, je tiens à vous remercier de votre démarche. »

Un protocole sanitaire strict à appliquer pour la reprise

Dans son courrier, Emmanuel Macron détaille notamment le protocole sanitaire qui doit être appliqué dans les écoles. « Ainsi, des règles de distanciation doivent être respectées, des gestes barrières tels que le lavage régulier des mains sont obligatoires, les mesures de nettoyage sont renforcées dans les locaux et les parents doivent prendre la température de leurs enfants avant d'aller à l'école et s'assurer qu'il n'y a pas de présence de symptômes dans le foyer (...) Je puis par ailleurs vous indiquer que le port du masque est obligatoire pour les enseignants, et que les parents peuvent fournir des masques à leurs enfants s'ils le souhaitent. »



La situation sanitaire s'étant améliorée, la Ville de Saint-Amand-les-Eaux a décidé de procéder à la réouverture de six écoles le 15 juin. Seules les classes élémentaires seront concernées, les enfants étant plus matures et donc plus aptes à assimiler les nouvelles règles sanitaires. Une pré-rentrée sera organisée pour les mettre en confiance. ◀

Des accueils de loisirs adaptés : les inscriptions sont en cours

S'amuser, tout en préservant sa santé et celle des autres ? C'est possible ! Cet été, les accueils de loisirs proposeront des activités conformes au protocole sanitaire.

Pour éviter les brassages de populations, les enfants seront affectés dans le centre qui dépend de leur quartier et ce, quels que soient leurs âges. Quatre accueils seront ouverts dans les quartiers du Moulin Blanc, du Moulin des Loups, du Mont des Bruyères et en centre-ville.

Compte tenu du contexte sanitaire, les places seront limitées : les accueils de loisirs s'adresseront exclusivement aux parents amandinois qui travaillent et qui ne disposent d'aucune autre solution de garde. Ils devront fournir un justificatif de l'employeur sur lequel seront précisées les dates d'activités.

► Pour procéder à l'inscription, contactez la Régie par téléphone au 03 27 22 48 77 ou par mail à regie@saint-amand-les-eaux.fr

Inscriptions jusqu'au 26 juin sous réserve des places disponibles.

Des animations dans les quartiers cet été

Du 6 juillet au 21 août, la Ville va proposer aux Amandinois tout un programme d'activités estivales, en cours d'élaboration.

Enfants, adolescents, adultes, seniors... Il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts. Vous retrouverez, entre autres, des activités sportives, culturelles et créatives, des loisirs... grâce à l'intervention des associations, de la médiathèque, de la ludothèque, du musée hors les murs, de l'école d'art, des Ateliers Jeunesse, des animateurs et des éducateurs sportifs de la Ville...

Gratuites, les activités feront l'objet d'une inscription préalable, les capacités d'accueil étant limitées en raison de la situation sanitaire. Plus d'infos à venir dans un prochain numéro.

Médiathèque**Des documents à emporter sur commande**

Afin d'écartier tout risque sanitaire, la Médiathèque des Encres reprend du service via des commandes à emporter.

1 Je consulte le catalogue

sur www.mediatheques-porteduhainaut.fr

Vous pouvez emprunter jusqu'à **10 documents** de chaque catégorie pour une durée de huit semaines

2 Je réserve mes documents

Par téléphone au 03 27 22 49 80 du mardi au samedi, de 14h à 18h

Par mail sur contact@mediatheque-st-amand.com en renseignant mon numéro d'abonné

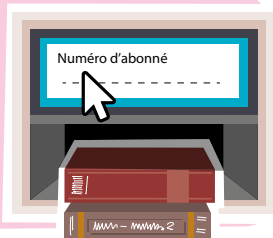
Titre du livre :

**3**

Je retire ma commande au jour et à l'heure fixés

**4**

Je restitue tous les documents grâce à la borne extérieure

**Services municipaux****Un accueil toujours sur rendez-vous**

- ▶ **Services à la population** (État civil, élections et cimetières) : 03 27 22 48 00
- ▶ **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** : 03 27 09 08 40 ccas@saint-amand-les-eaux.fr
- ▶ **Centre Technique Municipal (CTM)** : 03 27 22 49 00 accueilctm@saint-amand-les-eaux.fr
- ▶ **Régie (Inscriptions-Billetterie)** : 03 27 22 48 77
- ▶ **Sports** : 03 27 22 49 43
- ▶ **Vie Associative** : 03 27 22 49 77
- ▶ **Urbanisme** : 03 27 22 48 96

**Loisirs****Le centre aquatique va bientôt se remettre dans le bain !**

Les équipes du Dragon d'Eau s'activent pour que la réouverture puisse être lancée le plus tôt possible.

La semaine dernière, nous vous expliquions que le centre aquatique avait lancé la procédure anti-légionnelle, imparable après trois mois de mise au ralenti. Les résultats des prélèvements sont attendus cette semaine : si aucune bactérie nocive n'est détectée, le Dragon d'Eau pourra fixer, avec davantage de certitude, une date de réouverture. Ce sera, sans doute, dans une dizaine de jours.

Il sera conseillé de réserver son créneau en ligne

La reprise s'accompagnera de quelques aménagements. « Nous avons élaboré un protocole sanitaire qui concilie trois grandes orientations : la limitation des contacts, le respect des gestes barrières et de la distanciation physique » explique le directeur, Franck Baudoux.

Conformément aux directives de la Direction de la Jeunesse et des Sports et de l'Agence Régionale de Santé, la capacité d'accueil a tout d'abord été divisée par quatre. « Nous pourrions recevoir 250 personnes au maximum. »

Pour que chacun puisse s'y retrouver, trois créneaux ont été instaurés : un pour les familles, un pour les nageurs et un pour les activités aquatiques telles que l'aquabike, l'aquagym, le workout...

Il sera fortement conseillé de réserver sa place. Comment ? Via le site Internet.

« La plate-forme va évoluer pour permettre la réservation, l'achat et la recharge de cartes en ligne. »

Un protocole sanitaire strict

Sur place, plusieurs étapes devront être respectées. « Nous avons repris le chemin du baigneur, du parking à la ligne d'eau, on a regardé tout ce qu'il touchait. » L'objectif : limiter au maximum les contacts. « Quand il fera beau, les portes resteront ouvertes par exemple. Ceux qui auront payé et réservé en ligne accéderont directement aux cabines : il leur suffira de badger avec leur QR Code au tripode. »

Pour distinguer les flux, les entrées et les sorties s'effectueront par des portes différenciées. Avant d'entrer dans le centre, les nageurs se nettoieront les mains avec du gel hydroalcoolique. Ils devront garder leur masque et ce, jusqu'à la fermeture de leur casier. D'ailleurs, deux casiers sur trois seront condamnés.

Étape incontournable avant la moindre brasse : la douche savonnée. Au sol, des empreintes de dragon permettront de respecter facilement les distances.

À noter : dans les bassins, aucun danger, le virus ne pourra pas circuler. « L'eau chlorée est désinfectante et désinfectée. »

Enfin, des créneaux de nettoyage seront programmés. « Nous allons tout désinfecter, de l'accueil au pédiluve. »

Grâce à ces nouvelles procédures, le centre aquatique s'assure de ne faire aucune vague. ◀

▶ La date de réouverture et le planning seront communiqués sur www.dragondeau.fr



Évènement

Du 17 au 24 juin, une ducasse sécurisée sur le plan sanitaire

Les forains aussi pâtissent de l'épidémie de Covid-19, ce pourquoi notre Maire, accompagné d'élus et de techniciens, a souhaité les entendre, vendredi 5 juin. Tous ont fait part d'une « grande détresse » et de leur souhait de reprendre leurs activités, au plus tôt. « La ducasse de Saint-Amand-les-Eaux est une très belle fête pour nous. Elle pourrait nous servir de point de démarrage. »

Les manèges pourraient-ils investir le parc de la Scarpe, dès le mois de juin ? A priori, oui. « Je suis favorable à ce qu'il y ait de la vie, on ne peut pas imposer une ville morte à la population » a déclaré Alain Bocquet. D'autant que les ducasses reprennent déjà petit à petit dans la région : Bergues, Marchiennes, Fourmies et Sin-le-Noble, entre autres, ont reprogrammé les leurs. Même la grande foire d'Amiens va de nouveau se tenir à partir du 19 juin.

Toutefois, l'évènement se doit d'être organisé avec « une rigueur exemplaire. » Un échange sur le protocole sanitaire s'est amorcé. Comment assurer un accueil maîtrisé ? Quelles procédures mettre en œuvre pour garantir la sécurité de tous ? Les forains ont pensé à tout.

« Un comptage sera effectué à l'entrée, un sens de circulation sera instauré. Du gel hydroalcoolique sera à disposition au niveau de chaque manège. Un médiateur circulera pour sensibiliser le public. Il y aura une désinfection systématique des sièges après chaque usage. »

La Ville, quant à elle, pourra apporter son aide et son éclairage.

La demande des forains doit encore être examinée et validée par le sous-préfet. S'il donne son aval, la ducasse devrait se tenir du 17 au 24 juin au parc de la Scarpe.

Solidarité

Un bon cadeau pour les aînés en cours de distribution

Depuis vendredi, des élus et des agents municipaux sillonnent la ville pour distribuer aux aînés un bon cadeau, en remplacement de la traditionnelle « Tarte del'ducasse ».

D'une valeur de quinze euros, le chèque est utilisable dans treize échoppes amandinoises, parmi lesquelles des boucheries, des épiceries et des boulangeries. Une action de solidarité qui vise, à la fois, à apporter du soutien aux plus âgés et à venir en renfort des commerces de proximité, l'épidémie de Covid-19 et le confinement qui en a découlé ayant eu tendance à isoler les premiers et à fragiliser les seconds.

La distribution est effectuée dans le respect le plus strict des recommandations sanitaires : les élus et les agents municipaux sont masqués et respectent les distances de sécurité. 3 000 aînés sont concernés : il s'agit des Amandinois qui, au 30 juin 2020, auront plus de 65 ans.

Prochaines distributions

JEUDI 11 & VENDREDI 12 JUIN :

Moulin des Loups, Le Thumelart

LUNDI 15 JUIN :

Moulin Blanc, La Bruyère, Le Saubois

MARDI 16 JUIN :

La Croisette, Le Mont des Bruyères

► Les Caves de l'Abbaye rejoignent la liste des commerces partenaires. Le chèque cadeau d'une valeur de 15€ distribué aux séniors sera donc valable également dans ce commerce.

Une erreur s'est glissée dans le dépliant joint au chèque : sachez que la boulangerie Au Pêché Mignon est aussi ouverte le samedi après-midi.

Distribution des masques de la Région du 17 au 19 juin



Chaque Amandinois va prochainement pouvoir retirer un masque offert par la Région, qui viendra en renfort de celui distribué par la Ville en mai dernier.

► **QUAND ?** Mercredi 17 juin, de 13h30 à 17h30 ; jeudi 18 juin, de 13h30 à 17h30 ; vendredi 19 juin, de 8h30 à 18h30.

► **OÙ ?** Sur le parking du centre aquatique.

► **COMMENT ?** La distribution sera effectuée sous forme de drive : vous pourrez vous y rendre en voiture ou à pied.

Chaque personne composant le foyer aura droit à un masque (adultes et enfants à par-

tir de six ans). Attention : vous devrez obligatoirement fournir des documents : une pièce d'identité, un justificatif de domicile et tout document justifiant de la composition familiale (livret de famille, pacs, jugement...)

► **MON VOISIN OU UN MEMBRE DE MA FAMILLE NE POURRA PAS SE DÉPLACER... PUIS-JE PRENDRE SON MASQUE ?**

Oui, dès lors que vous êtes en mesure de présenter ses propres documents justificatifs.

En bref

► **Circulation : changement de priorité rue de la Collinière**

À partir de ce lundi 15 juin, une priorité à droite sera instaurée rue de la Collinière. Les automobilistes en provenance de la rue de la Puchoie ou de la rue de la Cense au Bois, qui se dirigent vers le rond-point de la Maison de l'Enfance, devront laisser passer les véhicules qui sortiront de la rue du Mont Gibet ; il s'agit de la voie située juste en amont de la voie ferrée. Des panneaux seront installés pour que vous ne puissiez pas la manquer.

► **Point d'Accès au Droit**

Le PAD rouvre sur rendez-vous ! Vous pouvez d'ores et déjà planifier une date avec les écrivains publics et la médiatrice familiale de la Sauvegarde du Nord. Les avocats, quant à eux, seront présents vendredi 19 juin, mercredi 1^{er} juillet et vendredi 21 août. Appelez au 03 27 32 80 10.

► **Don du sang**

L'Établissement Français du Sang organise une collecte ce dimanche 14 juin à l'espace solidarité Raymond-Bédé. Pour y participer, prenez rendez-vous sur mon-rdv-dondesang. efs.sante.fr

► **Le Lions Club amandinois participe au financement d'une machine de dépistage**

5 000 euros. Tel est le montant des fonds que les membres du Lions Club sont parvenus à mobiliser dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.

« Nous souhaitons, nous aussi, prendre part à l'élan de solidarité » souligne la présidente, Virginie Brisson. Les fonds ont servi à l'acquisition, par le centre hospitalier de Valenciennes, d'une machine permettant de détecter la présence de coronavirus. Grâce à elle, « 200 tests de dépistage » peuvent être réalisés chaque jour contre 50 auparavant, avec un résultat accessible en 24 heures.

► **Produits raticides : distribution en cours**

Le véhicule haut-parleur sillonne actuellement la cité thermale pour distribuer gratuitement aux habitants des appâts raticides. Il circulera jusque vendredi 12 juin.

► **Les Chats Libres ont besoin de vous**

Les Chats Libres de Saint-Amand organisent une collecte au supermarché Match ce samedi de 8h à 20h et ce dimanche de 8h30 à 12h45.

► **Il est encore temps de s'inscrire au concours des maisons fleuries !**

Vous avez jusqu'au 22 juin pour remplir le formulaire.

► Connectez-vous dès à présent sur www.saint-amand-les-eaux.fr



Une fête de la musique nouvelle formule à l'étude

Chaque 21 juin, nous célébrons, à la fois, la musique et l'arrivée de l'été. À mesure que se déroule la partition de cette journée, parmi les plus longues de l'année, s'entremêlent des blanches, des noires, des rondes, des croches ; autant de notes enjouées qui jouent les atomes crochus entre mélomanes d'un jour et de toujours.

Parce qu'elle fait partie des incontournables, la fête de la musique devrait avoir lieu à Saint-Amand-les-Eaux. Sous quelle forme ? La Ville envisage de proposer un concert itinérant qui mettrait l'ambiance dans les différents quartiers, au cours de l'après-midi ; une formule qui permettrait, à la fois, d'instiller un esprit convivial et de respecter les règles sanitaires.

En effet, les grands rassemblements ne sont toujours pas autorisés et chacun est tenu de respecter des distances physiques avec autrui.

Nous vous délivrerons davantage d'informations (nom du groupe, horaires, lieux) sur notre page Facebook ainsi que dans notre prochain numéro.

Sachez qu'en parallèle, des initiatives privées sont lancées. À titre d'exemple, plusieurs artistes se produiront à la résidence de la Bruyère vendredi 19 juin, à partir de 18 heures. Là aussi, des règles sanitaires seront instaurées. ◀

Six femmes s'expriment avec « Désirs d'elles »

Ecrire, se disent-elles ! Essentiel engagement pour exprimer ce qui est au tréfonds de chacun... c'est le chemin de Françoise, Marie, Annette, Jane, Marie-Claire et Patricia, une marche créatrice, celle d'un atelier d'écriture en onze étapes, parcourues avec comme guide l'écrivain-journaliste Hervé Leroy. L'initiative de Paroles d'Hucbald, l'association

amandinoise qui magnifie l'écrit, la lecture, l'écriture, avait déjà été menée et donné naissance à un roman. Cette fois, ce sont des nouvelles, sept histoires traitant de sujets variés mais illustrant la vie d'un village où tout se sait. Original, le texte met en scène quelques personnages bien connus dans notre landerneau, comme le maire et le carillonneur mais aussi un voleur de bijoux lors d'une récente exposition ou des migrants.

L'atelier est une expérience unique, confie Françoise et Hervé : « Il y a débat sur le choix des thèmes et des histoires puis chacun travaille sur un point du récit, une scène, une description...La création est commune et source de complicité ». Au coach, Hervé, de faciliter l'articulation des styles et l'élégance du texte. Belle réussite collective.

► « Désirs d'elles » par Paroles d'Hucbald - Sera disponible à l'Espace Culturel Leclerc



Ces textes sont publiés sans retouche et les propos ci-dessous n'engagent que leurs auteurs.

Des élus constructifs, utiles, efficaces au service de notre ville et de tous ses habitants !

«Après 55 jours de confinement lié au coronavirus, les Conseils Municipaux issus des «élections municipales» surréalistes du 15 mars ont été installés en catimini, masqués, isolés comme pour camoufler une élection volée et des résultats bien mal acquis. Un scrutin à marquer d'une pierre noire. Notamment dans notre ville où tout juste 4876 électeurs sur 12.688 inscrits se sont déplacés (à peine 39% de participation). Ainsi avec seulement 2485 voix, l'équipe sortante qui échappe de 47 voix à un deuxième tour est reconduite aux affaires; alors même que 10.203 Amandinois ne lui ont pas fait confiance ! De fait sa représentativité s'en trouve altérée et sa légitimité entachée.

En ce qui la concerne «L'Alliance Amandinoise» représente près de 60% des habitants qui ont exprimé une volonté de changement. Avec cinq élus au Conseil Municipal et un à la CAPH, elle n'entend pas se résigner face aux résultats tronqués de cette élection; et ne se laissera pas

bâillonner ni neutraliser !

Dés le 17 mars, elle s'est mobilisée en s'associant aux actions de solidarité organisées tous azimuts pendant le confinement pour lutter contre l'épidémie et venir en aide à nos concitoyens. De même, dès la fin avril elle a demandé à la municipalité de mettre en place un groupe de travail multipartenarial pour élaborer un Plan Communal de Déconfinement et de Sortie de la Crise Sanitaire. Particulièrement en faveur de la scolarité volontaire dans les écoles, de l'économie et du commerce, des plus fragiles, de la vie associative, etc.. . Cette démarche a été ignorée par le Maire qui a privilégié une gestion solitaire et distante de la crise; au lieu d'impulser la mobilisation de toutes les énergies, compétences et expertises pour une action plus cohérente et efficace. A l'évidence cette gestion réductrice de la crise au plan local est révélatrice de l'état d'esprit partisan, hégémonique et népotique avec le-

quel la Direction municipale ouvre cette nouvelle mandature.

Pour leur part, que ce soit au conseil Municipal, à la CAPH ou dans la vie locale, les élus de «l'Alliance Amandinoise» assumeront pleinement leurs responsabilités et respecteront leurs engagements pris devant tous les Amandinois. Ils seront des acteurs ouverts, respectueux et constructifs de la vie municipale. Mais ils n'en resteront pas moins vigilants, fermes et déterminés s'agissant de la défense sans concession ni compromission des intérêts de notre ville et de tous ses habitants.»

L'ALLIANCE AMANDINOISE

Eric RENAUD, Claudine DEROEUX,
Antoine DELTOUR, Nathalie GRIMAUX-BIGEX,
Hassane MEFTOUH

Chers Amandinois,

Nous tenions tout d'abord à vous remercier au nom de toute l'équipe du Rassemblement National-Saint-Amand pour notre entrée au sein du conseil municipal de notre ville. Cette campagne intense nous a permis de vous rencontrer et d'avoir des échanges très constructifs et enrichissants.

Suite à l'élection municipale du 15 Mars, vous avez permis à Bérengère Maurisse et Guillaume Florquin, de vous représenter durant les six prochaines années et nous vous en sommes très reconnaissants.

Les élections municipales ont été marquées par la crise sanitaire du coronavirus, que nous traversons toujours. L'élection a donc eu un format très particulier avec pour conséquence une abstention record qui pose donc la légitimité du scrutin et la sincérité des résultats. Avec plus de 6 Amandinois sur 10 qui sont restés chez eux, nous devons accueillir

les résultats avec une grande humilité.

Il est important pour nous de rendre hommage à tous les Amandinois décédés durant la crise du covid; nos aînés en EHPAD ont été particulièrement touchés à St Amand.

Nous remercions également tous les Français qui étaient en première ligne comme les soignants, les travailleurs de l'ombre ou encore nos agents municipaux qui ont fait un travail remarquable pour notre quotidien.

Nous pensons aussi aux commerçants, artisans, professions libérales, sévèrement touchés par la crise et pas toujours suffisamment accompagnés par les pouvoirs publics. Pourtant ils constituent notre tissu économique, représentent de nombreux emplois, fournissent un service précieux aux habitants de notre ville et participent à son rayonnement international.

Notre liste soutenue par Marine Le Pen a tenu à mettre des sujets majeurs dans le

débat politique comme la création d'une police municipale ou encore l'aménagement pour les familles du parc de la Scarpe. Nous avons défendu pour vous d'autres sujets comme le développement de l'écologie ou la construction d'une salle des fêtes digne de ce nom à prix réduits pour améliorer le pouvoir d'achat des Amandinois.

Nous aurons donc pendant les 6 prochaines années l'objectif de vous défendre et de voter les mesures dans l'intérêt de notre ville. Vu le contexte de cette élection, nous espérons que l'opposition sera écoutée et associée aux décisions du maire.

Etant des élus de terrain, à l'écoute de tous, n'hésitez pas à nous contacter sur notre page facebook «Saint Amand les Eaux Rassemblement National» ou par mail guillaume.florquin@gmail.com.

DÉFENDRE LES AMANDINOIS - RASSEMBLEMENT NATIONAL

Un commun combat nous attend

La participation électorale du mois de mars a été catastrophique (plus de 60% d'abstention). Mais quoiqu'on en pense, les électeurs qui se sont déplacés ont majoritairement choisi de reconduire Alain Bocquet pour diriger la municipalité. « Agir Pour Saint-Amand » en prend acte, remerciant ceux qui ont soutenu notre liste et refusant d'entrer dans de stériles polémiques.

Les oppositions sont désormais multiples, chacun aura son style et les Amandinois se feront leur opinion. En ce qui me concerne, je continuerai à défendre ce que j'estime bon pour Saint-Amand et les Amandinois, sans me préoccuper des politocailles.

Quand les blés sont sous la grêle

Fou qui fait le délicat

Fou qui songe à ses querelles

Au coeur du commun combat

(La Rose et le Réséda, Louis Aragon)

Les prochains mois seront difficiles, économiquement et socialement ; le plus dur reste à venir. La France connaîtra une explosion du chômage totalement inédite. Dans un tel contexte, l'urgence était et reste de protéger l'avenir des salariés vivant à Saint-Amand.

En l'occurrence, la décision de ne pas rouvrir les écoles primaires publiques sera lourde de conséquences. Comment croire que des entreprises vont pouvoir supporter l'absence de salariés pendant près de 6 mois? C'est pourtant ce qui se passera pour ceux qui ne peuvent télétravailler et qui doivent en même temps rester chez eux pour garder leurs enfants.

Le Maire a pourtant été décidé de ne pas permettre à ces salariés de se rendre sur leur lieu de travail. Cela les fragilisera et augmentera leur risque de perdre leur emploi.

Certes, rouvrir les écoles supposait de mettre en œuvre des procédures complexes; mais

comment expliquer que de petites communes comme Sars-et-Rosières ont pu le faire, avec des moyens beaucoup plus faibles que la ville de Saint-Amand et ses 300 agents? Pourquoi ce qui était impossible dans les écoles publiques de la ville a été réalisé dans l'école privée de la même ville ?

Alain Bocquet promet de mettre en place un groupe de travail pendant l'été... C'est dès le 7 mai qu'il fallait travailler à l'accueil des élèves dans nos écoles, pour les parents qui auraient souhaité scolariser leurs enfants. La commune devait mettre en place les conditions d'un accueil et c'est aux parents qu'il revenait alors de faire un choix éducatif. La commune leur a interdit de prendre cette décision. C'est une faute regrettable.

Travaillons maintenant à redresser la situation.

AGIR POUR SAINT-AMAND

Eric CASTELAIN

En bref

Journée d'observation des pollinisateurs

Saviez-vous que les abeilles sauvages ne fabriquaient pas de miel ? Venez en apprendre davantage sur les insectes pollinisateurs à l'occasion d'une journée d'observation, organisée vendredi 19 juin, de 10h à 16h, à Saint-Amand par le Parc naturel régional Scarpe-Escaut.

Gratuit, l'évènement se déroulera en deux temps. Le matin, les participants se retrouveront dans un jardin naturel pour observer et photographier les abeilles, les papillons et les syrphes. L'après-midi, ils découvriront l'outil de suivi photographique des insectes pollinisateurs.

En raison de la situation sanitaire, il est demandé à chacun de ramener son propre pique-nique, ainsi que son appareil photographique et son ordinateur. Le nombre de places est limité : inscrivez-vous en appelant au 03 27 35 03 04 ou par mail à ecogardes@pnr-scarpe-escaut.fr

Naissances

23 MAI. MALEK Capucine.
25 MAI. LECERF Judith.
26 MAI. BEN OSMANE
 BENAMARA Inaya. KONIECZNIK
 Viktoria. **28 MAI.** BAUDRY Louis.
29 MAI. GAUTHIER Alice.

Décès

COUSEIN BARGE Jacqueline
 (92 ans). WYDERKA KAPTUR
 Thérèse (106 ans). KARCHINE
 Alexis (87 ans). JOSELIER Philippe
 (70 ans). VILLE Jean-Claude
 (72 ans).

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre
 LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service
 Communication, 69 Grand'Place,
 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70,
lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr

Impression : Imprimerie Gantier



Fauconneaux

De premiers vols marqués par quelques turbulences !

Les trois fauconneaux qui ont vu le jour, en avril dernier, dans les hauteurs de la Tour abbatiale, ont quitté le nid la semaine passée.

Une étape charnière que les Amandinois ont pu suivre, en direct, grâce à la webcam installée par la

Ville dans l'alcôve. Les envols ont réservé quelques surprises, comme le commente Vincent Gavériaux, membre du GON (Groupe Ornithologique et Naturaliste) du Nord-Pas-de-Calais qui suit, de près, les tribulations des Faucons pèlerins.

« Le mâle semble être tombé en faisant des essais d'ailes mais tout va bien, il a pu se poser sur la Tour abbatiale. » Le deuxième faucon s'est révélé plus hardi puisqu'il a d'emblée poussé jusqu'à l'église Saint-Martin. Le troisième a attendu qu'une nuit s'écoule pour prendre son indépendance, à la suite de son frère et de sa soeur.

Opération sauvetage

Quelques minutes après son envol, un passant qui promenait son chien l'a aperçu au sol, non loin de la Médiathèque des Encres et du Théâtre des Sources. Grâce à son signalement, le rapace a pu être retrouvé sain et sauf par Vincent Gavériaux et Cédric Beaudoin, salarié du GON, et remis en sécurité sur un balcon de la Tour abbatiale après inspection. Ouf ! Plus de peur que de mal ! « La famille est à nouveau réunie sur la tour, les jeunes sont en bonne santé, les parents vont leur apprendre à chasser. Cela passe par des passages de proies en vol, des acrobaties que pourront probablement observer les Amandinois, sous réserve que la famille reste bien fixée dans le centre. »

Gardez l'œil ouvert !

Victoria Patoir célèbre ses 101 ans et la vie qui reprend

L'évènement a eu lieu vendredi 5 juin à la résidence du Parc. « C'est la première fois que l'on réunit autant de personnes depuis le mois de mars » a souligné Michel Thumerelle, directeur du centre hospitalier. « C'est un moment joyeux que l'on attendait tous. » Émue, la reine du jour n'a pu retenir ses larmes. « Vous êtes très douce, gentille, discrète » lui a déclaré Annie Thumerelle, infirmière et cadre de santé. « Chacun et chacune aimerait vieillir comme vous. » La soignante a

également profité de l'occasion pour mettre à l'honneur l'ensemble du personnel. « Vous venez parfois au travail avec la peur au ventre, vos bras sont rouge écrevisse à force d'être enduits de gel hydroalcoolique... Mais vous êtes là, pour les résidents. Votre volonté de leur assurer un maximum de bien-être est fondamentale. » Après les discours, place à la fête avec les accordéonistes du festival Les Belles Bretelles de Hergnies !

